



**Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du Mardi 31 mars 2015**

Présents : Mesdames BEAUDENON, BEAUFORT-LANCELIN, COIFFIER, CUBERA, FRAIGNEAU, GAILLARD, HATTRAIT, OUDIN, PREVOT, ZAYANI et ZENHAKER- Messieurs BRUGMANS, FUGERAY et GIL

Excusés : Mesdames GOZE, HONTEBEYRIE, IDRISSE, KHAYAT, LOPEZ et RENARD
Messieurs BONNEAU et ZIANE

Absents : Mesdames BELKANICHI, CHELMAS, DIDIER, FRANK et SAADI - Monsieur EL BOUAJAJI.

Le directeur, Christophe FUGERAY, annonce sa démission, information qui n'était pas connue lors de l'envoi de la convocation au CA et ce départ sera abordé afin que le CA puisse en discuter. Il propose d'intervertir l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- ✓ Point de situation du Centre Social et Culturel "La Colline".
- ✓ Point sur la démarche de renouvellement de projet
- ✓ Questions diverses

– Point sur la démarche de renouvellement de projet du Centre Social et Culturel "La Colline"

Christophe FUGERAY, directeur rend compte de toutes les réunions, comités, rencontres qui ont eu lieu depuis le début de la démarche de renouvellement des agréments. Il commente le planning ci-dessous.

Planning de mise en œuvre du projet

	REUNION	REALISATION
Décembre 2014	Groupe de travail interne : 04/12/2014 Groupe de travail interne : 17/12/2014	L'accueil au CSC : <u>CR annexe n°1</u> Recherche des axes de travail du diagnostic : <u>CR annexe n°2</u>
Janvier 2015	Comité stratégique n°1 : 15/01/2015 Conseil d'administration : 26/01/2015 Groupe de travail partenarial : 28/01/2015 Groupe de travail interne : 29/01/2015	Validation de la zone de compétence et de la démarche : <u>CR annexe n°3</u> Validation de la démarche : <u>CR annexe n°4</u> Collecte et analyse des données Elaboration du questionnaire d'évaluation : <u>annexe n°5</u>

Février 2015	<u>Groupe de travail interne</u> : 02/02/2015 <u>Groupe de travail interne</u> : 10/02/2015 <u>Comité de pilotage</u> : 10/02/2015 <u>Comité stratégique n°2</u> : 13/02/2015 <u>Rencontre avec les habitants</u> : 20/02/2015 <u>Rencontre avec les habitants</u> : 27/02/2015	Elaboration du questionnaire d'évaluation : annexe n°5 Echéancier du diagnostic Présentation et validation de la démarche : annexe n°6 Rencontre avec les jeunes : CR annexe n°7 Rencontre avec les jeunes
Mars 2015	<u>Groupe de travail interne</u> : 03/03/2015 <u>Groupe de travail interne</u> : 12/03/2015 <u>Rencontre avec les habitants</u> : 14/03/15 <u>Groupe de travail interne</u> : 16/03/2015 <u>Groupe de travail interne</u> : 18/03/2015 <u>Comité stratégique n°3</u> : 19/03/2015	Elaboration du questionnaire de diagnostic Elaboration du questionnaire de diagnostic : annexe n°8 Rencontre chez l'habitant : diagnostic L'accueil au CSC : CR annexe n°9 Organisation du recueil de la parole

Commentaires

M FUGERAY : précise que l'avancement du projet est tout à fait satisfaisant, les délais sont tenus. Après la validation de la démarche par le comité de pilotage, la phase d'évaluation présentée au comité stratégique, arrive à son terme. L'étape du diagnostic progresse grâce au travail collaboratif des commissions internes.

M^{me} BEAUFORT-LANCELIN dans le cadre du questionnaire pour le renouvellement des agréments a reçu chez elle une « rencontre avec les habitants » en présence d'un artiste, d'habitants de Cenon et d'autres communes et ce de toutes tranches d'âge. Pour une prochaine soirée, proposée par le Rocher de Palmer, il faudrait prévoir un autre lieu car plusieurs artistes, en appartement, ce n'est pas possible. Ce lieu plus intimiste a cependant favorisé les échanges par petits groupes.

M^{me} COIFFIER propose le site de La Marègue pour de prochains échanges.

2 – Point de situation du Centre Social et Culturel "La Colline"

La démission du directeur, M. FUGERAY fait l'objet de débats prioritaires.

DÉMISSION de Christophe FUGERAY, directeur.

M^{me} COIFFIER, présidente, salue l'excellence du travail de Christophe FUGERAY durant ces dernières années, surtout qu'il avait été recruté dans une période sombre de la Colline et elle regrettera les très nombreux échanges de travail constructifs qu'ils ont pu avoir.

M^{me} COIFFIER insiste pour présenter les points à discuter et les différents questionnements suite à cette démission :

- Le CA doit se positionner, l'avenir sera forcément différent
- Le CSC a des projets ambitieux, il faudrait les continuer mais autrement
- Elle rappelle de nouveau que le CA est toujours affaibli par le manque d'administrateurs
- Les questions relatives au recrutement d'une nouvelle direction : quelles procédures et quel délai à définir ?
- Sur qui s'appuyer en cas de vacance de poste ? Il y a 4 ans le CSC a pu s'appuyer sur le conseiller thématique de la CAF.
- Difficulté de la période de ce départ qui intervient en même temps que la démarche de renouvellement des agréments
- Inquiétudes pour les problématiques lourdes, déjà évoquées sur les sites de la Marègue et de Beausite où tout reste à décider.

M^{me} COIFFIER demande à M. FUGERAY d'expliquer au CA les raisons de sa démission :

Christophe FUGERAY explique au CA qu'il n'avait pas prévu de partir mais qu'une opportunité professionnelle motive son départ du CSC la Colline. Il ajoute que le projet du CSC est très intéressant, enrichissant et qu'il a vécu de très belles expériences.

Il veut tenter « autre chose » et part pour une structure d'Education populaire en prenant la direction régionale d'AROEVEN avec une prise de fonctions au 18 mai 2015.

Il part d'une Association qui se porte plutôt bien où il a apprécié le travail collaboratif, avec tous les acteurs, membres du CA, partenaires, salariés et bénévoles.

M. FUGERAY demande officiellement au CA de bien vouloir accepter une réduction de son préavis à 2 mois, au lieu de 3 mois pour un cadre, afin de commencer son nouvel emploi dès le 18 mai.

Le CA vote à l'unanimité l'acceptation du préavis de 2 mois.

Commentaires :

M^{me} BEAUFORT-LANCELIN félicite le travail accompli par Christophe FUGERAY, qui l'a toujours accompagnée, où il part d'un CSC en état ce qui n'était pas le cas en arrivant il y a près de 4 ans. Elle ne partage pas la vision dramatique des questions précédentes. Elle est sereine car « le ciment » de l'Association est solide.

M^{me} ZAYANI a confiance car la Colline a de bonnes bases pour continuer.

M^{me} CUBERA s'inquiète du prochain changement qui peut être risqué.

M^{me} HATTRAIT (Mairie) rappelle qu'il y a aussi l'équipe de La Colline sur qui s'appuyer.

M^{me} COIFFIER : le changement ne va pas être évident, il est facile de travailler avec M.FUGERAY, il faudra continuer dans la même voie avec la prochaine direction.

M^{me} BEAUFORT-LANCELIN signale que tout n'est pas lié à une personne mais au projet global du CSC qui est construit ensemble par l'équipe, le Bureau et CA et que la prochaine direction apportera « sa pierre à l'édifice ».

RECRUTEMENT de la directrice ou du directeur

M^{me} COIFFIER : rappelle le contexte actuel, avec le diagnostic en cours et tout le travail à faire

M^{me} BEAUFORT-LANCELIN signale que c'est mieux que M. FUGERAY parte maintenant plutôt que dans un an afin que le prochain directeur soit partie prenante des travaux.

M^{me} COIFFIER répond que ce n'est si simple car à la rentrée il faut rendre le projet de l'Association pour les 4 ans, que ce dernier est ambitieux sur différents sites, de plus il faut faire l'évaluation des salariés et assurer le quotidien.

Le CSC avance mais l'équipe est « au bout du rouleau » avec un projet développé sur différents sites. Au siège de la Colline, sur Palmer, le projet fonctionne très bien mais par contre sur « la Marègue », on laisse des animateurs seuls avec un lieu non identifié où, par exemple, la Conseillère en Economie Sociale et familiale ne peut pas s'y rendre. Même constat sur « BEAUSITE », autre site éclaté.

M. FUGERAY appuie ce constat car on ne peut pas suivre tout le monde. M^{me} COIFFIER signale donc que le nouveau directeur devra intégrer toutes ces problématiques.

M^{me} HATTRAIT intervient pour informer que sur BEAUSITE, il y a un comité de pilotage et que le Bailleur CLAIRSIENNE met en place un projet avec un certain coût dont la réflexion est actuellement en cours. Pour La Marègue, la réflexion est aussi en cours où La Colline doit s'appuyer sur ses partenaires. Elle n'est pas d'accord sur ce qu'elle a entendu « que rien n'est fait », mais que les projets sont en cours.

M^{me} ZAYANI informe qu'il y a beaucoup de monde dans la salle à Beausite mais maintenant les jeunes viennent au siège.

M^{me} CUBERA intervient pour dire que sur SELLIER /GAMBETTA il n'y a rien.

M^{me} BEAUFORT-LANCELIN est d'accord pour ce rappel du contexte mais pas sur les problématiques pour le prochain directeur, l'urgence est son recrutement.

M^{me} GAILLARD, représente le personnel au CA, intervient pour informer des inquiétudes et des interrogations des salariés.

- Il y a urgence à recruter un directeur
- Elle désire connaître la position du CA sur différents points :
 - o S'il n'y a pas de direction au départ de M. FUGERAY, que devra faire l'équipe ?
 - o Si le délai est court (15 jours) les 4 coordinateurs proposent d'assurer le relais
 - o Après le recrutement du directeur : Questionnements sur le projet de La colline : complexité du travail pour un projet global et difficultés de le réaliser. Certes, La Colline fonctionne bien au siège mais comment se positionner sur différents sites avec les différentes missions ?
 - o L'équipe a besoin de se poser, il y a beaucoup de partenaires et d'adhérents donc beaucoup de sollicitations.
 - o Demande au CA d'avoir des temps de travail hors accueil du public et propose de fermer le CSC une semaine, pour mettre à plat, rattraper les retards sur les projets, préparer le prochain agrément tout en ayant des temps de travail partagés avec les bénévoles et les membres du CA.
 - o Ces temps pourraient avoir lieu avant la semaine « Bien être » et avant l'Assemblée Générale de l'Association en juin.

M^{me} COIFFIER comprend ces demandes et inquiétudes et redit la faiblesse du CA, qui n'est pas assez renforcé pour accompagner l'équipe.

M^{me} BEAUFORT-LANCELIN demande où en est la proposition de donner un pouvoir à un membre du CA ?

M^{me} COIFFIER répond qu'il faut une modification statutaire pour l'obtenir. Elle questionne le CA : doit-on réduire les activités du CSC La Colline ?

M^{me} HATTRAIT se veut rassurante et rappelle que les projets ne sont pas finalisés (La Marègue et Beausite) et que le nouveau directeur apportera son expérience. Elle conseille de se concentrer sur les actions sur « Palmer » et est certaine que le projet de La Colline continuera.

M^{me} CUBERA : conteste la participation de M^{me} GAILLARD au CA et que le Bureau n'a pas reçu les interrogations des salariés avant le CA.

M^{me} COIFFIER rappelle que la participation d'un représentant des salariés est statutaire.

M^{me} OUDIN (CAF) souhaite que les débats se fassent dans la sérénité.

M.FUGERAY intervient, il s'attendait à un CA animé, qu'il y ait des débats et rappelle qu'il ne part pas

de suite ; La situation de la Colline n'est pas la même qu'il y a 4 ans et l'Association doit être assurée du soutien de ses partenaires. Il souscrit entièrement aux présentations faites au CA du contexte et aux propositions de la représentante du personnel qu'ils avaient préparées ensemble. Ce soir il reste à valider le recrutement du directeur et accompagner la présidence.

M^{me} HATTRAIT propose de faire des CA plus fréquents.

M^{me} OUDIN est d'accord sur la priorité de recruter un directeur, car ce dernier peut être en activité, sa disponibilité non garantie. L'équipe demande une semaine hors accueil public mais voir si cela doit être avant ou après l'arrivée du nouveau directeur. Ce soir il n'y a pas de solution ferme, il faudrait programmer un autre CA car ce temps commun est conseillé.

Il est convenu que l'appel à candidature soit prêt rapidement pour des premiers entretiens, d'ici 3 semaines.

M. BRUGMANS, Président de la Fédération des Centres Sociaux de Gironde, précise qu'il peut accompagner le groupe de recrutement et aider à préparer les entretiens.

M^{me} OUDIN par contre annonce que La CAF ne participe plus.

M^{me} BEAUFORT-LANCELIN demande qui doit étudier les candidatures et signale que ce soir, des administrateurs découvrent la réflexion, les questions doivent être discutées en Bureau, avant les CA.

De nouveaux des échanges, débats entre les administrateurs ont lieu, sur le recrutement, les délais, l'annonce à diffuser.

M. FUGERAY : ces temps sont à construire ensemble.

M^{me} OUDIN précise que l'annonce du départ du directeur est un bouleversement important, il faut un CA solide, elle ne veut pas faire peur mais d'autres Centres sociaux ont eu des conflits avec leur CA. Le Bureau a des choses à évacuer mais pas ici.

M^{me} COIFFIER rappelle encore la faiblesse du CA.

M. BRUGMANS (Fédération) : attire l'attention du CA pour que le groupe qui sera composé pour le recrutement soit légitimité et accepté par tous.

M^{me} COIFFIER questionne M^{me} OUDIN sur la position de la CAF, qui pourrait les aider et à qui demander ?

M^{me} OUDIN répond qu'il faut clairement faire une demande officielle à M^{me} CANTEL, responsable Unité Territoriale, et que la Fédération des Centres Sociaux est légitime pour faire partie du recrutement.

M^{me} HATTRAIT dit que cela relève de la décision interne de l'Association de décider d'une semaine d'organisation et de travail interne, demandée par les salariés, ce qu'elle comprend, mais elle n'est pas légitime pour prendre cette décision.

M^{me} OUDIN est également d'accord et elle trouve normal qu'un Centre Social s'organise et/ou se positionne.

M^{me} FRAIGNEAU intervient pour préciser qu'il y ait bientôt ou pas une nouvelle direction il faut valider ou non cette semaine sans accueil du public.

Les administrateurs sont d'accord sur le principe de la fermeture d'une semaine, quitte à scinder ce temps en 2 périodes.

M^{me} COIFFIER demande qu'un autre CA soit programmé avant le départ de M.FUGERAY.

M. FUGERAY questionne sur la composition du groupe de recrutement.

M^{me} COIFFIER rappelle qu'il se compose de 2 ou 3 administrateurs de la Colline, d'une personne de la Fédération, de la MAIRIE avec M^{me} ZENHAKER qui a accepté d'y participer mais qu'il n'y aura pas la CAF.

Les débats sont clos après la décision de programmer un autre CA, qui est donc fixé au **Lundi 04 mai** à 17h30.

✓ M^{me} COIFFIER remercie les membres présents et lève la séance à 19h30.

La Présidente



Henriette COIFFIER